



Ordre du jour du Conseil communal du 17 février 2014

SEANCE PUBLIQUE

1. APPROBATION

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 décembre 2013.

2. INFORMATION

2.1 CPAS – Rapport d'activités de la Commission Locale pour l'Energie (CLE).

2.2 Présentation du rapport d'activités 2013 des services communaux.

3. FINANCES

3.1 Prélèvement sur le boni extraordinaire – Affectation au fonds de réserve extraordinaire

3.2 Fabrique d'église Saint-Nicolas du Roeux – Modification budgétaire N°2.

3.3 Avenant – Marché de services – Auteur de projet – Aménagement de 2 logements de transit.

3.4 Urgence – Ratification : barrières de sécurité au chemin de Mignault.

3.5 Marché public de services 2014 - Services bancaires et d'investissement : emprunts à contracter

3.6 Marchés publics de fournitures :

- Achat de mobilier divers.
- Achat de packs biométriques pour la délivrance des passeports et titres de séjours.
- Achat d'un ensemble de deux bungalows pour usage de vestiaires.
- Installation d'une alarme – Espace Public Numérique.

4. DIVERS

4.1 Convention de mise à disposition de personnel communal.

4.2 Règlement complémentaire sur le roulage : rue des Ecoles, Grand'Rue, rue d'Houdeng, rue de l'Hôtel de Ville, rue de la Paix, quartier formé par la rue Vandervelde et Place de la Chapelle.

4.3 Contrat de location de salles communales - modification

4.4 Dépôt de déchets – Constitution de partie civile de la Ville – Autorisation d'ester en justice.

4.5 Permis d'environnement pour l'implantation d'éoliennes à Gottignies – Autorisation d'ester en justice devant le Conseil d'Etat.

4.6 Commission locale de rénovation urbaine – Composition et Règlement d'ordre intérieur.

4.7 Convention de partenariat - Programme "je cours pour ma forme" – approbation.

4.8 Dénomination voiries du Complexe Sportif des Ascenseurs.

HUIS-CLOS

5. PERSONNEL COMMUNAL

- 5.1 Mise en disponibilité d'un agent communal.
- 5.2 Convocation d'un agent statutaire devant la commission des pensions du Service de santé administratif.

6. PERSONNEL ENSEIGNANT

- 6.1 Désignation d'une Maîtresse spéciale de morale à raison de 4P/semaine du 01-01-14 au 22-01-14.
- 6.2 Désignation d'une Institutrice primaire à raison de 13P/semaine du 17-12-13 au 20-12-13.
- 6.3 Désignation d'une Institutrice primaire et maternelle à raison de 24P/semaine du 06-01-14 jusqu'au retour de la titulaire.
- 6.4 Désignation d'une institutrice maternelle à raison de 26P du 27-01-14 jusqu'au retour de la titulaire.
- 6.5 Désignation d'une institutrice maternelle à raison de 13P (en plus des 13 déjà prestées suite à l'ouverture d'un demi emploi à dater du 19-11-13) le 13.01.14.
- 6.6 Rapport d'évaluation formative de la directrice.

Par le collège,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

F. Petre

B. Friart